

Le Projet Territorial de Santé Mentale de Corse



TOUT SAVOIR SUR LE PTSM



Le PTSM c'est quoi ?

Le PTSM est une démarche démocratique visant à mieux organiser les parcours des citoyens souffrant de troubles psychiques par la coordination des différents acteurs des parcours de vie.



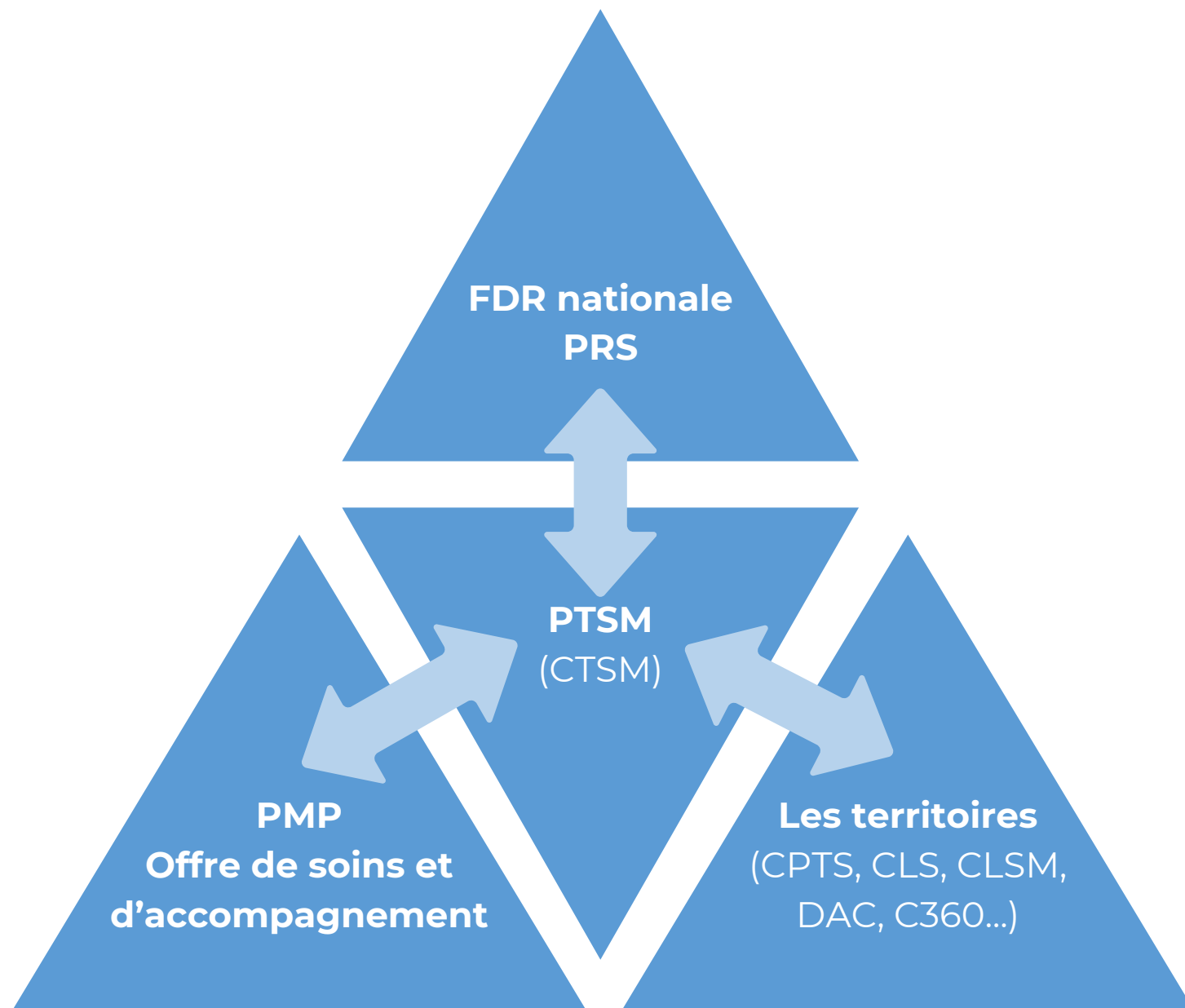
Il met en œuvre des actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale, intégrant l'ensemble des acteurs concourant à la prévention, au repérage, au diagnostic puis à l'accompagnement des personnes atteintes de pathologies psychiatriques ou de troubles psychiques.

En Corse, il est composé de 6 axes de travail :

1. Prévenir la crise suicidaire et agir sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux ;
2. Repérer précocement les troubles psychiques ;
3. Prévenir et prendre en charge les situations de crise et d'urgence ;
4. Améliorer l'accès aux soins ;
5. Développer l'accompagnement social et médico-social et réhabilitation psycho sociale ;
6. Renforcer le pouvoir d'agir et lutter contre la stigmatisation de ces troubles.

À quoi il sert ?

L'objectif essentiel du PTSM est d'organiser les conditions d'accès aux soins et à l'accompagnement social et médicosocial, selon une approche territorialisée et visant le « rétablissement » dans le milieu de vie ordinaire.



Le Projet Territorial de Santé Mentale propose un cadre de coopérations et de coordinations territoriales afin de garantir l'accès à une offre de soins diversifiée et à un accompagnement social et médico-social adapté aux besoins des personnes.

Il s'articule avec les autres instances et démarches de coordinations (CPTS, CLS, CLSM, DAC...) et se positionne en méta-coordination intégrative des sujets de santé mentale.

Sous la double responsabilité de la CPT (pilote stratégique du PTSM) et de l'ARS (mise en cohérence des politiques publiques), appuyé par le coordonnateur, le PTSM garantit des échanges réguliers, le partage des éléments de diagnostic et la lisibilité croisée sur les travaux de chacun.

La démarche projet

Le PTSM s'appuie sur une démarche projet qui mobilise le réseau des acteurs et l'expression des citoyens



Diagnostic territorial partagé

S'approprier les données socio-sanitaires afin de construire une vision commune de la réalité territoriale



Co-construction d'une feuille de route

Elaborer des projets territoriaux dans une démarche participative autour des priorités nationales, s'appuyant sur une approche globale de la personne, de ses besoins et sur les concepts de la santé

Mise en oeuvre de la feuille de route

Contractualiser avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et mettre en oeuvre les projets retenus.

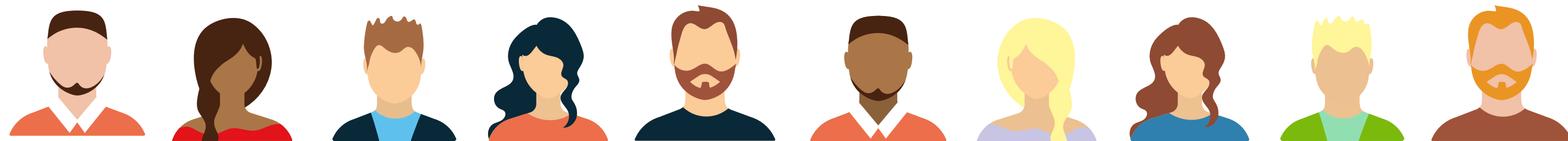
Evaluation

Assurer le suivi et évaluer les actions dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, et dans une perspective d'une plus grande imputabilité

Le réseau d'acteurs mobilisés

Ce projet s'inscrit dans une véritable démarche collaborative, réunissant l'ensemble des acteurs du champ de la santé mentale afin de construire des réponses coordonnées et adaptées aux besoins du territoire.

- **Institutionnel** : ARS, CTS, CPAM, MSA, Education Nationale, CAF, CSSM, MDPH...
- **Opérateurs** : établissements sanitaires (équipes mobiles, services d'urgence, centres/unités de réhabilitation psychosociale...), PS libéraux (URPS), établissements et services du champ médico-social (FAM, MAS, Foyer de vie, SAMSAH...), établissements et services du champ social (bailleurs sociaux, CHRS, CCAS...), communes et intercommunalités,...
- **Associatifs et usagers** : UNAFAM, GEM, Clubhouse...
- **Etudes et recherche** : ORS...
- **Autres champs** : Justice, sécurité, emploi, culture...



TOUT SAVOIR SUR LA CPT

La CPT, c'est quoi ?



La communauté psychiatrique de territoire Corse a pour objet de fédérer les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et sans rupture.

La constitution de la CPT comprend les membres fondateurs suivants :

- Le Centre hospitalier de Castelluccio
- Le Centre hospitalier de Bastia
- Le groupe San Ornello

À ces membres fondateurs sont associés l'UNAFAM de Corse représentant les usagers et Promotion Santé Corse sur le volet Éducation et Promotion de la santé.

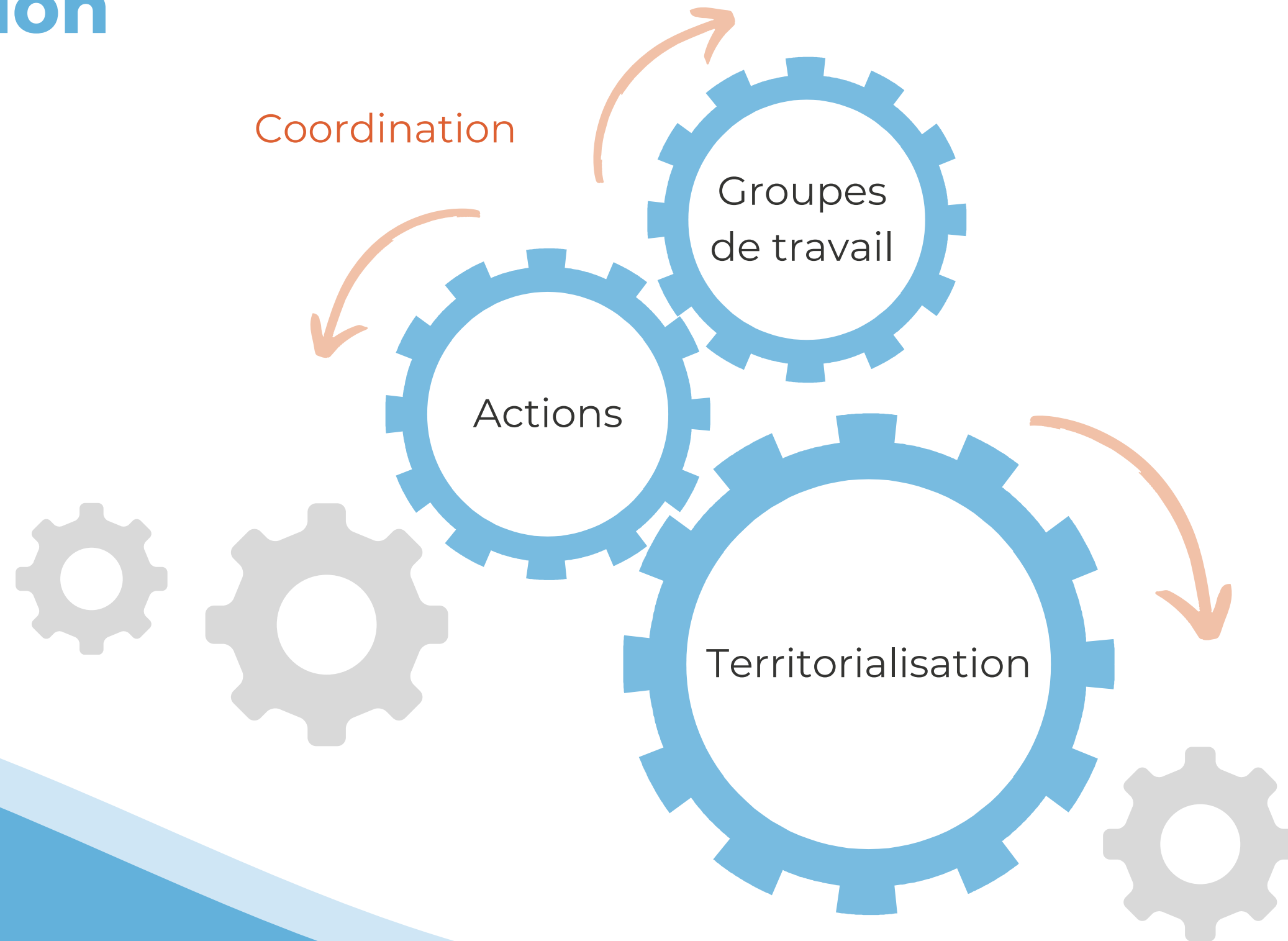


La CPT et le PTSM

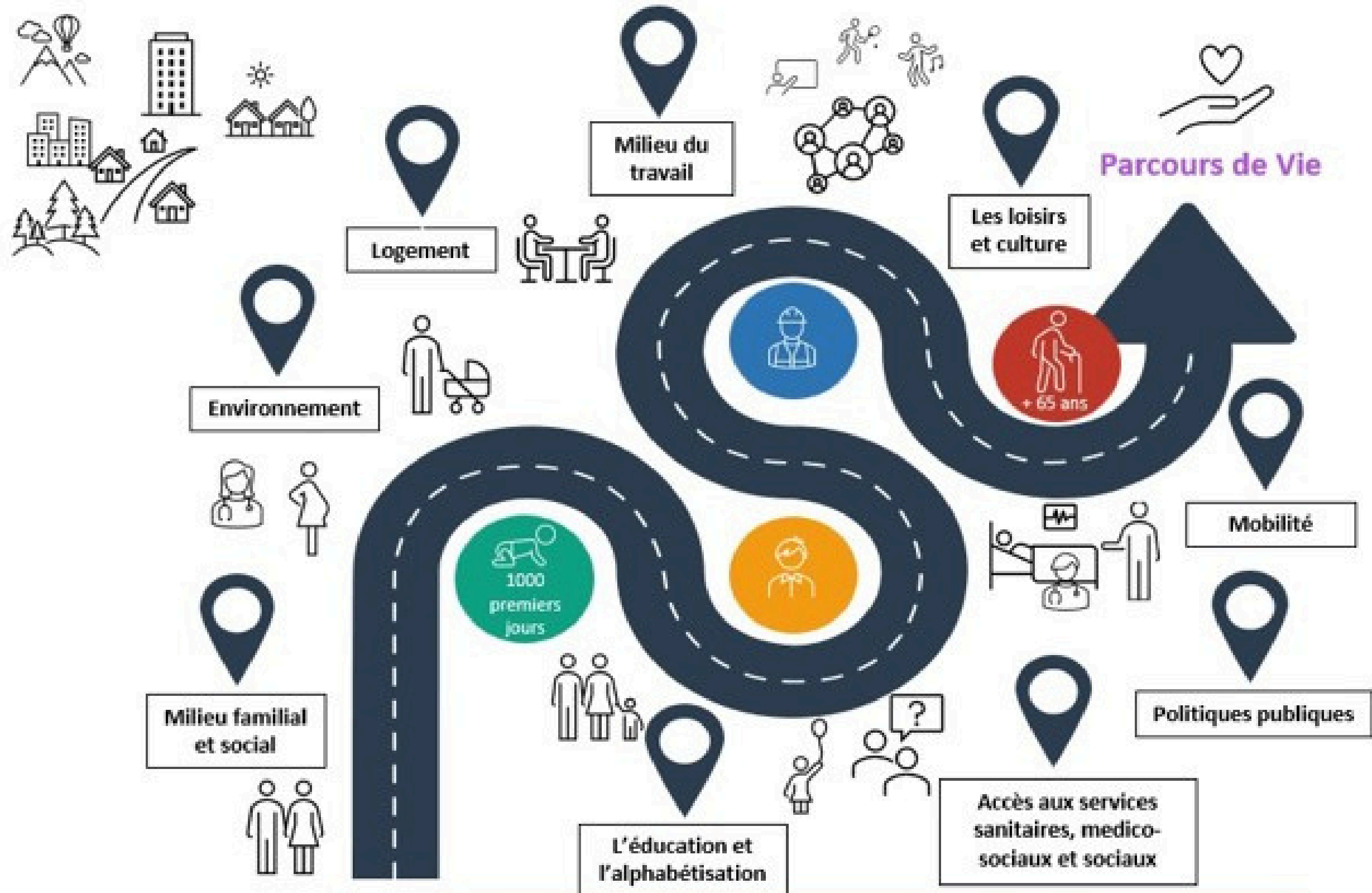
La CPT contribue à la définition du projet territorial de santé mentale. Elle s'assure de leurs déclinaisons au sein du projet médical d'établissement les concernant. Elle concourt à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions prévues par le PTSM. Elle a pour vocation de s'élargir aux structures et secteurs intervenant dans le champ de la santé mentale.

En tant que pilote stratégique du PTSM, la CPT occupe une position centrale en prenant des décisions clés concernant l'orientation du projet et la définition des priorités à mettre en œuvre.

La CPT en action



L'objectif est de réinterroger sur les points de rupture et les articulations afin d'innover dans celles-ci.



LES PERSPECTIVES

La première génération du projet doit faire l'objet d'une évaluation collective, afin de co-construire sa nouvelle édition sur la base de constats actualisés.

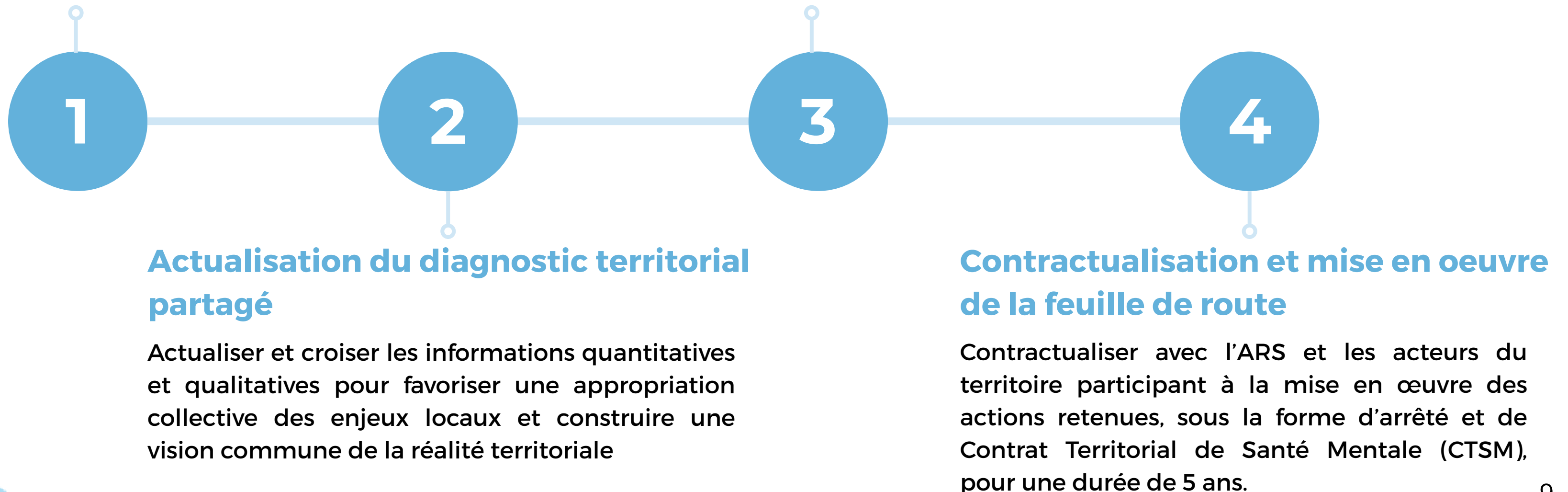


Evaluation

Evaluer collectivement le projet dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, et dans une perspective d'une plus grande imputabilité

Co-construction d'une feuille de route

Elaborer des projets territoriaux dans une démarche participative autour des priorités nationales, s'appuyant sur une approche globale de la personne, de ses besoins et sur les concepts de la santé





PTSM

Projet Territorial de Santé Mentale

